

## ↘ Diplôme d'Université référent en surdicécité

Diplôme d'Université (DU) - niveau bac+3 - temps partiel.

### Informations et inscriptions

**Université de Rennes 1**  
**Service formation continue médecine**  
 Faculté de médecine  
 2, avenue du Professeur Léon  
 Bernard  
 35000 RENNES  
 Tél : 02 23 23 46 38  
 maelle.besnard@univ-rennes1.fr

### Contacts

**Chargée de mission**  
 Anne FELLOUS

**Assistante de formation**  
 Maëlle BESNARD

### Coordination pédagogique

Pr Sylvie ODENT  
 faculté de médecine de Rennes

**En savoir plus :**  
 sfc.univ-rennes1.fr

### Public

Ce diplôme s'adresse à toute personne susceptible de prendre en charge les personnes atteintes de surdicécité, directement ou indirectement, ou voulant améliorer ses pratiques. Cette formation s'adresse particulièrement aux acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs :

- professionnels médicaux : médecins, notamment médecins de MDPH, médecins-conseils, médecins du travail, médecins en santé publique, pharmaciens, chirurgiens-dentistes ;
- professionnels de santé : infirmiers et aide-soignants, rééducateurs, notamment ergothérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, orthésistes-prothésistes, audioprothésistes, psychomotriciens, psychologues ;
- professionnels médico-sociaux, sociaux et éducateurs, instructeurs de locomotion, rééducateur en activités d'activité de la vie journalière, professeurs spécialisés, aides médico-pédagogique, moniteurs éducateurs, assistants socio-éducatif, assistants de service social, animateurs, éducateurs scolaires, auxiliaires de vie sociale, auxiliaire de vie scolaire, éducateurs sportifs, animateurs sportifs ;
- professionnels enseignants ;
- professionnels administratifs ;
- professionnels et personnes œuvrant dans l'accompagnement des personnes handicapées, notamment aidants familiaux ;
- professionnels dans le domaine de la communication : interprètes professionnels, métiers de la communication, personnes engagées dans un projet de recherche dans le domaine de la surdicécité.

Cette liste n'est pas limitative. Toute demande sera soumise au responsable universitaire de l'enseignement.

### Objectifs, compétences développées

L'objectif de ce DU est le développement des compétences de personnes référentes auprès des personnes atteintes de surdicécité, afin de permettre à la personne sourdaveugle de disposer des moyens en aides techniques et humaines nécessaires à une vie plus autonome et plus participative.

A l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable :

- de reconnaître et d'évaluer le handicap sensoriel associé surdité-cécité : être informé sur les principales pathologies congénitales ou acquises à l'origine de cette double déficience, les traitements, l'épidémiologie ;
- de participer à un projet individuel personnalisé de prise en charge de la personne atteinte et de son environnement ;
- de savoir mobiliser les compétences et de créer une synergie entre les ressources, afin d'introduire les pratiques innovantes nécessaires à la prise en compte des besoins de



## Modalités pratiques

### Prix de la formation :

- nous consulter

### Durée :

- 125 h sur 12 mois

### Lieux de la formation :

- Rennes

### Nombre de places :

- 7 en formation continue

### Constitution du dossier :

- CV
- lettre de motivation adressée au responsable local

## Calendrier

### Date limite de dépôt de dossier :

- avant fin juin

### Début des cours :

- novembre

### Examen :

- mai

ces personnes handicapées dans leur lieu de vie.

## Débouchés

Permettre aux participants d'élaborer et d'accompagner un projet individuel personnalisé de la prise en compte des besoins spécifiques de la personne sourdaveugle et de son environnement.

## Condition d'accès

Sur dossier de candidature, CV et lettre de motivation.  
Une validation des acquis est possible.

## Organisation pédagogique

Enseignement théorique : 125 heures de cours magistraux et d'enseignements dirigés organisés en 6 séminaires de 3 jours, le mercredi, jeudi et vendredi.  
Enseignement pratique : 70 heures de stages.

## Programme

### Module 1 (42,5 h)

- savoir évaluer la surdicécité et les situations de handicap rencontrées

### Module 2 (46,5 h)

- savoir mettre en œuvre la prise en charge nécessaire en fonction des situations rencontrées

### Module 3 (16 h)

- sociologie

### Travaux Pratiques (20 h)

- exercices pratiques : communication et locomotion. Étude de cas, d'évaluation des besoins. Étude de cas, de mise en œuvre d'accompagnement spécifique

## Informations complémentaires

Formation pouvant donner lieu à une attestation de DPC. Assiduité aux enseignements pratiques et théoriques obligatoire.

### Cellule insertion professionnelle

À destination des stagiaires en reprise d'études ou engagés dans un processus de validation d'acquis, nous vous accompagnons dans vos recherches d'emploi ou de stage :

- en vous apportant un service comportant des ateliers, un module de techniques de recherche d'emploi en ligne, un forum d'échange et un accès à nos réseaux sociaux ;
- en sélectionnant des offres, au sein des sites d'emploi en lien avec les formations de l'université de Rennes 1 ;
- en effectuant une revue de presse vous permettant d'aborder le marché caché de l'emploi ;
- en renforçant votre présence au cœur des manifestations d'entreprises.

La cellule IP met également à votre disposition, des enquêtes d'insertion sur les diplômes de l'université de Rennes 1.

**Si vous êtes étudiant, veuillez prendre contact avec la scolarité médecine et pharmacie**  
- bureau du 3<sup>e</sup> cycle  
tél. : +33 (0)2 23 23 62 98 - [isabelle.lefeuvre@univ-rennes1.fr](mailto:isabelle.lefeuvre@univ-rennes1.fr)